

Pour un espace public ouvert et hospitalier

En 2016, Habitat et Humanisme créait un observatoire de la mixité sociale et sollicitait des chercheurs pour constituer un conseil scientifique. L'idée était d'orienter et d'accompagner la production d'un rapport sur la mixité, valeur affirmée par l'association et objet d'expériences dans certains de leurs projets résidentiels. Partageant un même intérêt pour l'action, nous nous sommes engagés collectivement dans cette aventure, non sans quelques réserves. La mixité sociale reste en effet une notion ambiguë dont nous ne cessons de critiquer les effets pervers, en particulier lorsqu'elle sert des politiques de rénovation des quartiers populaires. Cette démarche d'observatoire, impliquant une association, des journalistes et des chercheurs, nous a semblé justement l'occasion d'apporter et de mettre en débat public les sens et les usages de cette « mixité sociale », en croisant des regards pluridisciplinaires et des témoignages d'acteurs divers. Un observatoire qui serait à la fois un outil de connaissance, de réflexion et de vulgarisation de controverses, encore trop cantonnées au monde de la recherche.

Le premier rapport a porté sur la mixité sociale dans l'habitat, domaine dans lequel cette notion est devenue un objectif central de l'action publique. Tout en introduisant la « mixité sociale » et les critiques qu'elle suscite, il a surtout montré la complexité des stratégies locales menées en son nom. Promouvoir la diversité de l'habitat dans les quartiers populaires ne garantit ni l'amélioration des conditions de vie des populations, ni la rencontre entre groupes sociaux différents. En construisant des logements sociaux, les communes aisées contraintes en cela par la loi, se heurtent souvent à l'opposition de leurs électeurs, même si certaines peuvent y trouver une réponse au logement des jeunes. Mais là encore, le mélange à l'échelle d'un ensemble résidentiel ne présage pas des rapports sociaux entre populations. C'est une image toute en nuance que le récit d'expériences locales diverses, croisées avec des regards de chercheurs, montrait, laissant finalement au lecteur la liberté de se faire une opinion.

Un an après, le rapport de la cour des comptes publié en décembre 2020 porte un regard très sévère sur « l'échec » de la politique de la ville à réduire les inégalités sociales. C'est « l'impossible mixité sociale » qui est à nouveau au cœur de cette critique et dont le rapport recommande de « préciser le sens, la portée et la mesure ». Comme si, finalement, toutes les interrogations réitérées des chercheurs sur la pertinence de la mixité comme objectif de l'action ou sur les effets pervers qu'elle produit, n'étaient pas audibles par les acteurs publics. Cette actualité pourrait, sinon rendre vaine, du moins décourager toute ambition d'observation de « la mixité ». Or au contraire, le deuxième rapport de l'OMIS, en décalant le regard de la mixité résidentielle vers la mixité dans l'espace public ouvre sur d'autres perspectives. À l'heure où le gouvernement se lance

préface

dans une loi sur « les séparatismes », censée « conforter les principes républicains », ne faut-il pas plutôt reposer la question d'un espace public ouvert, hospitalier et accessible à l'étranger, pour reprendre les propos du chercheur Isaac Joseph ? Lieux du mélange et d'un brassage social qui permet le côtoiement, les espaces publics urbains permettent aussi de gérer sa distance avec l'autre, avec plus de facilité que dans une cage d'escalier. Ce mélange et cette rencontre ne vont pas de soi, d'autant que les pratiques d'acteurs publics et privés oscillent entre le contrôle, l'exclusion des « indésirables » et la mise en accessibilité. Les contributions de ce rapport explorent ces mélanges et leurs régulations dans différents types d'espace public, du centre commercial au parc, en passant par des espaces nouveaux dans lesquels la rencontre entre groupes sociaux différents est volontairement favorisée.

Nous tenons à remercier les spécialistes de l'espace public qui ont rejoint cette année le comité scientifique, en particulier Antoine Fleury, chercheur au CNRS, et Gwenaëlle d'Aboville, fondatrice de l'agence Ville Ouverte, pour leurs apports précieux à ce document. Il ressort sans doute plus de questionnements que de réponses de ce croisement d'expériences et de regards. Mais n'est-ce pas là l'objectif d'un observatoire ? En tous cas, un effort particulier a été apporté, dans ce deuxième rapport, pour rendre encore plus accessibles les résultats de recherche à un public large, d'où la plus grande place qui y a été faite aux journalistes.

CHRISTINE LELÉVRIER, PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'OMIS.